

DEMANDE DE SUBVENTION EQUIPEMENTS, ENCEINTES SPORTIVES

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME

Bénéficiaires : Communes et associations sportives agréées par le Ministère chargé des sports

Le Département subventionne la construction des équipements sportifs aux normes des fédérations et leur aménagement (vestiaires, restructuration et rénovation complète de l'équipement) ainsi que les travaux de réfection et des réparations.

Taux de subvention :

Pour les associations propriétaires de l'équipement et du terrain: 33 % du coût TTC du projet.

Pour les projets portés par les communes : le montant de la subvention est calculé en application du barème départemental indiqué dans le guide du partenariat = Taux communal x 80 % du coût HT du projet.

Concernant les travaux de réfection et de réparation, le taux de solidarité sera appliqué.

Le dossier doit être constitué des pièces suivantes :

- Lettre du porteur de projet demandant la subvention
- Dossier technique (plan des ouvrages projetés, notice descriptive ...)
- Plan de financement prévisionnel
- Délibération de l'organe compétent (Assemblée générale de l'association, Conseil municipal) approuvant le projet ainsi que le plan de financement prévisionnel.
- Attestation de propriété du terrain ou des bâtiments ou convention de mise à disposition (ou de location), si le porteur de projet n'est pas propriétaire.
- Devis estimatif détaillé de l'opération ou de la tranche d'opération
- Attestation du porteur certifiant que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution
- Notice décrivant les conditions dans lesquelles l'équipement sportif sera accessible à la pratique sportive organisée par les associations, les clubs agréés, les scolaires.

En cas de maîtrise d'ouvrage associative :

- Les éléments financiers des deux dernières années approuvées par l'assemblée générale (compte de résultat et bilan)
- Une attestation certifiant que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants

A. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Porteur du projet (statut) :

Adresse du porteur de projet :

Code Postal :

Ville :

Localisation précise de l'équipement projeté (adresse) :

Date de délibération :

Description sommaire de l'opération :

Le porteur du projet est il propriétaire du terrain ou des bâtiments ? OUI / NON

Si **non**, titre d'occupation. Nature :

Durée :

L'utilisation de l'équipement (associations, scolaires, etc ...) :

Cette présentation succincte ne dispense pas d'une note d'opportunité plus complète décrivant l'intérêt de cet équipement pour le développement de la pratique sportive organisée par les clubs agréés (en s'appuyant sur le recensement des clubs susceptibles de l'utiliser et en mettant en évidence le besoin d'un tel équipement au regard des équipements comparables sur le bassin de vie).

B. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Coût Total prévisionnel de l'opération (HT pour les collectivités, TTC pour les associations)

Montant : _____ €

Plan de financement prévisionnel : (fournir une copie des décisions attributives de subventions déjà intervenues)

Participation du Conseil Régional	€
Participation du CNDS (Etat)	€
Participation du porteur de projet	€
Autres concours (développer)	
Participation du Conseil général	€
TOTAL	€

C. CARACTERISTIQUES DE L'EQUIPEMENT

Installation Particulière (<i>cochez une seule case</i>)			
Complexe sportif		Installation sur plusieurs communes	
Parcours de santé		Aérodrome	
Base de plein Air et /ou de Loisirs			
Nature de l'équipement			
Intérieur		Extérieur couvert	
Découvert		Site artificiel	
Aire d'évolution en m			
Longueur de l'aire d'évolution :		Largeur de l'aire d'évolution :	
Surface (en m2) :		Hauteur sous plafond :	
Nature du sol			
Béton		Gazon synthétique	
Bitume		Synthétique	
Terre battue		Parquet	
Sable		Carrelage	
Gazon naturel		Surface naturelle	
Métal		Stabilisé/cendré	
Glace		Sciure/copeaux	
		Bois	
Nombre de places assises en tribune :		Capacité d'accueil :	
Nombre de vestiaires arbitre		Nombre de vestiaires sportifs	
Présence d'un éclairage		OUI / NON	

Démarches liées pour la haute qualité environnementale : OUI /NON			
Type de Chauffage			
Non chauffé		Electricité	
Gaz		Fuel	
Solaire		Autre	

Caractéristiques liées à la pratique			
Internationale		Nationale	
Régionale		Départementale	
Local		Agglomération	
Utilisateurs			
Individuels / Familles		Scolaires/collégiens	
Clubs sportifs/comités/Ligues (agrées JS)		Autres associations/ groupes divers	
Niveau de pratique en compétition			
Club	Discipline	Niveau de pratique le plus élevé	

D. Identité de la personne en charge du dossier

NOM : _____ Prénom : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Mail : _____

E. Cas particuliers

Dans le cadre de la **construction de complexe sportif intégrant plusieurs équipements de nature différente** (Piscine, courts de tennis, gymnase...), veuillez distinguer chaque projet en remplissant un dossier de demande par équipement.

Dans le cadre de la **construction de parcours de santé**, merci de détailler sur un document libre quelle seraient les liens avec le mouvement associatif sportif comme par exemple, l(es) association(s) support chargée(s) d'accompagner le public qui utilisera l'équipement ainsi que le référent responsable de cette tâche.

Déclarations sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- demande une subvention de :€

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association (ou joindre un RIB) :

Nom du **titulaire du compte** :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque Code guichet Numéro de compte Clé RIB :
.....

Fait, le à.....

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.